

Les lettres d'actualité - États-Unis

Washington Wall Street Watch

#2021-11

Par Dominique Chaubon, François d'Orlando, Mehdi Ezzaim et Galina Natchev
Le 18 mars 2021

SOMMAIRE

CONJONCTURE

- L'hiver rigoureux et les tempêtes de neige du mois de février gèlent les indicateurs d'activité

POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

- La Fed n'envisage pas de hausse des taux d'intérêt d'ici la fin d'année 2023

SERVICES FINANCIERS

- La SEC ouvre une consultation sur la publication d'informations climatiques
- Le Congrès poursuit ses auditions sur l'affaire GameStop

BRÈVES

CONJONCTURE

L'hiver rigoureux et les tempêtes de neige du mois de février gèlent les indicateurs d'activité

L'[indice](#) de production industrielle a reculé de 2,2 % au mois de février selon la Fed. Cette baisse contrarie le rebond amorcé à la sortie de la première phase de la crise sanitaire, au printemps 2020. Dans le détail, la quasi-totalité des secteurs d'activité concernés par cet indicateur enregistrent une baisse de leur activité.

Les [ventes](#) au détail ont aussi reculé de 3,1 % ce même mois selon le *Census Bureau*. Ce recul

correspond à la cinquième plus forte baisse depuis la création de l'indice en 1992, après celles occasionnées par la crise financière de 2008 et le début de la crise sanitaire ; ce résultat doit néanmoins être relativisé à l'aune de la très forte hausse intervenue le mois précédent (+7,6 %).

Enfin, le *Census Bureau* rapporte une forte baisse de l'activité [immobilière](#) en février : les mises en chantier ont reculé de 8,5 %, avec une baisse encore plus prononcée dans le nord-est et le sud des États-Unis, davantage affectés par les tempêtes hivernales.

POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

La Fed n'envisage pas de hausse des taux d'intérêt d'ici la fin d'année 2023

La réunion du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) des 16 et 17 mars 2021 s'est conclue sur un [maintien](#) de la fourchette-cible des taux *fed funds* à [0 %-0,25 %] et du rythme des achats d'actifs (*quantitative easing*) à 120 Md USD par mois.

Le FOMC s'attend à ce que l'avancée de la campagne de vaccination et le soutien de la politique budgétaire favorisent un rebond rapide de l'activité au cours des prochains mois. Cet optimisme se reflète dans des nouvelles [prévisions](#) économiques, avec un taux de croissance attendu à +6,5 % en 2021 (+2,3 points), une baisse plus rapide du taux de chômage, à 4,5 % en fin d'année (-0,5 point), et une inflation estimée à 2,4 % (+0,6 point). Pour les deux années suivantes, le FOMC anticipe une croissance de l'activité toujours supérieure à son rythme potentiel, une baisse graduelle du chômage et un

retour à une inflation à peine supérieure à la cible de 2 %.

Jerome Powell a [écarté](#) toute réduction du soutien de la politique monétaire à l'économie au cours des prochains mois. Le rétablissement du marché du travail est, selon lui, loin d'être achevé au regard de la baisse encore importante du taux d'activité et du taux d'emploi. En outre, la poussée d'inflation à venir serait uniquement transitoire et ne serait donc pas suffisante pour converger vers l'objectif d'une inflation moyenne de 2 %.

Le président de la Fed estime qu'il faudra probablement « un certain temps » avant que l'économie ne retrouve une situation en ligne avec les objectifs de la Fed. Les prévisions du FOMC ne font d'ailleurs apparaître aucune hausse des taux d'intérêt directs avant au moins la fin d'année 2023. J. Powell a réaffirmé que la Fed signifierait « le plus en amont possible » les futures inflexions de politique monétaire.

SERVICES FINANCIERS

La SEC ouvre une consultation sur la publication d'informations climatiques

Le 15 mars, Allison Lee, présidente par intérim de la *Securities and Exchange Commission* (SEC, le régulateur des marchés boursiers), a [ouvert](#) une consultation de place relative à la transparence des entreprises sur leur exposition au changement climatique. La durée de cette consultation est fixée à 90 jours.

Les quinze questions soumises à consultation ont vocation à orienter la SEC dans l'évaluation de ses règles de transparence actuelles, souhaitée par A. Lee pour mieux prendre en compte les enjeux climatiques. Ces questions portent notamment sur : le champ des informations relatives au changement climatique (telles que les volumes d'émissions de gaz à effet de serre) qu'il conviendrait de publier ; les modalités de publication de ces informations ; l'utilisation ou non de référentiels existants (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* ou TCFD, *Sustainability Accounting Standards Board* ou SASB, *Climate Disclosure Standards Board* ou CDSB) ; le cas des entreprises non cotées, soumises à une moindre exigence de transparence financière ; la possibilité d'une obligation de transparence plus large, portant sur l'ensemble des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La *Commodity Futures Trading Commission* (CFTC, le régulateur des marchés de dérivés) a par ailleurs [annoncé](#) le 17 mars la création d'une unité (*Climate Risk Unit*) dédiée à la supervision des risques climatiques et à la transition écologique.

Dans un [courrier](#) rendu public le 18 mars, douze sénateurs républicains ont critiqué les actions récentes de la Fed autour des risques climatiques et ont enjoint à son président, Jerome Powell, de renoncer à toute nouvelle initiative dans ce domaine, jugeant notamment que les banques étaient les mieux positionnées pour assurer la gestion des risques liés au climat.

Le Congrès poursuit ses auditions sur l'affaire GameStop

La commission des services financiers de la Chambre des représentants a organisé le 17 mars une nouvelle [audition](#) relative aux perturbations de marché affectant certains titres depuis fin janvier, notamment l'action de la société GameStop.

Michael Blaugrund, directeur des opérations du *New York Stock Exchange*, a [plaidé](#) pour accroître les obligations de transparence des gestionnaires de fonds, ainsi que celles applicables aux courtiers concernant les prêts de titres. Il s'est dit favorable au raccourcissement des délais de règlement-livraison (T+1 au lieu de T+2) et à une harmonisation des

règles de décimalisation des prix (unité de 0,01 USD sur les bourses contre 0,0001 USD pour les échanges internalisés par les teneurs de marché).

Denis Kelleher, président de l'association Better Markets, a quant à lui [préconisé](#) (i) de mener une étude approfondie sur les impacts pour les consommateurs des pratiques de rémunération des plateformes de courtage par des teneurs de marché (« *payment for order flow* »), (ii) de

renforcer les obligations relatives à l'exécution des ordres (« *best execution* »), (iii) d'accroître les exigences de liquidité et de capital des plateformes de courtage et (iv) d'imposer une plus grande transparence sur les ventes à découvert. Les régulateurs financiers devraient être également auditionnés par le Congrès lors des prochaines séances. L'enquête de la SEC sur ces perturbations est toujours en cours.

BRÈVES

- Pour la semaine du 8 au 13 mars, le département du Travail a enregistré 747 000 nouvelles [demandes](#) d'allocations chômage (*initial claims*), contre une moyenne hebdomadaire de 219 000 en 2019. S'y ajoutent 282 000 demandes faites au titre de l'extension de l'assurance chômage par l'État fédéral aux personnes qui n'y sont normalement pas éligibles (*Pandemic Unemployment Assistance*). Au total, les demandes reculent de 14,3 % par rapport à la semaine précédente.
- Le 15 mars, à l'occasion d'un discours célébrant l'adoption de l'*American Rescue Plan*, Joe Biden a [nommé](#) Gene Sperling pour coordonner l'exécution du plan de soutien, avec le titre de conseiller spécial à la Maison-Blanche. G. Sperling a été directeur du *National Economic Council* (instance de la Maison-Blanche chargé de conseiller le président en matière économique) sous les administrations Clinton (1996-2001) et Obama (2011-2014).
- Dans un [discours](#) prononcé le 17 mars, Allison Lee, présidente par intérim de la SEC, a plaidé pour une révision des règles de transparence des gestionnaires d'actifs sur leur politique actionnariale. A. Lee a indiqué qu'une évaluation des règles actuelles, qui imposent une présentation annuelle du résultat des votes par procuration (formulaire N-PX), serait prochainement conduite par la SEC. Cette révision serait notamment justifiée par le développement de la gestion indicielle, l'attente plus prononcée des investisseurs en matière d'activisme actionnarial (en particulier autour des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, ou ESG) ainsi que par la complexité des formulaires N-PX.
- Le 15 mars, Pat Toomey, le chef de file de la minorité républicaine au sein de la commission des affaires bancaires du Sénat, a [appelé à](#) une réforme urgente du marché du financement de l'immobilier aux États-Unis. P. Toomey propose plusieurs principes pour mener cette réforme : mettre fin au duopole de Fannie Mae et Freddie Mac, les deux entreprises chargées de la titrisation des prêts hypothécaires placées sous la tutelle publique après la crise de 2008, sortir ces deux entreprises de leur tutelle et limiter l'exposition de l'État fédéral en cas de crise.
- Dans un [rapport](#) publié le 16 mars, la *Depository Trust & Clearing Corporation* (DTCC), principale infrastructure de compensation américaine, préconise une plus grande harmonisation internationale des exigences de *reporting* applicables aux marchés de dérivés échangés de gré à gré (*over-the counter*). La DTCC déplore le manque de coordination des régulateurs dans la mise en place de ces exigences et appelle à un accord international sur la nature des données de transactions attendues de la part des acteurs de marché.
- Le 11 mars, le Bureau de protection des consommateurs de services financiers (CFPB) a [annoncé](#) l'annulation de principes publiés en janvier 2020 sur la lutte contre les pratiques dites « abusives » (requis par le *Dodd-Frank Act* de 2010). Cette doctrine limitait les sanctions aux seuls délits non passibles d'une condamnation pour pratique déloyale (« *unfairness* ») et pour lesquels l'intention malveillante de l'intermédiaire financier était démontrée. Le CFPB considère désormais que ces principes sont insuffisants au regard de sa mission de protection des consommateurs.



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional des États-Unis.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la Direction Générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie.

Éditeur :

Service Économique Régional des États-Unis
Ambassade de France aux États-Unis
4101 Reservoir Road, Washington, DC 20007
1700 Broadway, 30th fl, New York, NY 10019
88 Kearny Street, Suite 600, San Francisco, CA 94108
777, Poat Oak Blvd, Suite 600, Houston, TX 77056
www.frenchtreasuryintheus.org

Directeur de la publication : Renaud Lassus

Revu par : May Gicquel

Abonnement/Désabonnement : afws@dgtresor.gouv.fr